

# PHOSTOXIN® BAG

## USAGE PHYTOPHARMACEUTIQUE

GÉNÉRATEUR DE PHOSPHINE (PH<sub>3</sub>) POUR  
LA DÉSINSECTISATION DES PRODUITS RÉCOLTÉS.

PRODUIT RÉSERVÉ AUX APPLICATEURS AGRÉÉS.

### Présentation

Sachets de fumigation pour la destruction des insectes des denrées stockées. S'applique uniquement pour les denrées d'origine végétale.

Recommandé pour le traitement des produits sensibles tels que des oléagineux, aliments du bétail, fruits secs.

### Informations réglementaires

**Substance active :** Phosphure d'aluminium (57%)  
**N° de l'AMM :** 9400196 (DETIA DEGESCH GmbH)  
**Usages autorisés :** Désinsectisation par fumigation des produits récoltés.  
Désinsectisation du matériel de transport.  
Réservé à un usage professionnel (opérateurs certifiés).

L'utilisation des gaz toxiques en agriculture est régie par les textes suivants dont les dispositions doivent être rigoureusement respectées :

- Arrêté du 4 août 1986 paru au J.O. du 22 août 1986
- Décret n° 88-448 du 26 avril 1988 paru au J.O. du 27 avril 1988

### Mode et doses d'emploi

**Dosage max. :** 1 sachet pour 1.11 m<sup>3</sup>

| Denrées stockées                           | Dosage PHOSTOXIN BAG                | Durée du traitement min (jours)                             | Aération/Délai min. de ré-entrée (heures)                                                                |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Céréales en sacs                           | 1 sachet pour 3m <sup>3</sup>       | 3 - 4                                                       | 3 heures / 8 heures                                                                                      |
| Tabac en balles, caisses ou boucauts       | 3 - 4 sachets pour 28m <sup>3</sup> | 4 - 5                                                       | Balles au minimum : 48 heures / 8 heures<br>Pour tous les autres conditionnements : 60 heures / 8 heures |
| Céréales en vrac en entrepôts, ou en silos | 1 sachet pour 2 à 4t.               | 4 (dépend du type de silo d'entrepôt et de leur étanchéité) | 6 heures / 8 heures                                                                                      |



### Référence et conditionnement

**Réf. I8317 :** Fût de 20,4 kg (30 poches de 20 sachets de 34 g)

### Précautions particulières

#### Produit pour les professionnels.

Utiliser les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr).

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Le port d'EPI est obligatoire durant l'application et le nettoyage (gants, combinaison et masque de respiration autonome).

**DANGER - H260** Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément. **H300** Mortel en cas d'ingestion. **H330** Mortel par inhalation. **H311** Toxique par contact cutané. **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques. **EUH029** Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques. **EUH032** Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

